

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE TRAFIC D'INFLUENCE

Cette formation permet de se mettre en conformité par rapport à la loi Sapin II, de participer à la lutte active contre la corruption et le trafic d'influence, mais aussi d'améliorer la compétitivité de son entreprise en levant plusieurs freins à son développement. Les participants seront plus attentifs aux risques au quotidien et impulseront cet état d'esprit à leurs équipes.

OBJECTIFS

- › Définir précisément la corruption, le trafic d'influence et y associer les sanctions encourues
- › Analyser les 8 piliers de la l'article 17 de la loi Sapin et appréhender l'impact de cet article sur son entreprise
- › Identifier les risques associés à 5 situations très courantes dans la vie des affaires

MODALITÉS GÉNÉRALES



PUBLIC CONCERNÉ

- › Chef d'entreprise, dirigeants, responsables de services



PRÉREQUIS

- › Aucun prérequis



DURÉE

- › 1/2 journée.



LIEU ET DATES

- › En entreprise.



DÉLAI D'ACCÈS

- › Nous consulter



DATES ET TARIFS : Nous consulter



> VALIDATION

- › Certificat de réalisation.

Situation de handicap : Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de participation à cette formation.

PROGRAMME

Quiz : Testez vos connaissances sur la corruption et trafic d'influence

Corruption et trafic d'influence : définitions et illustrations

- › Chiffres clés
- › Définitions
- › Sanctions

Pourquoi votre entreprise est concernée par l'article 17 de la Loi Sapin II

- › Entités concernées par cette loi
- › Se protéger dans son développement à l'international

Découvrir les 8 piliers de l'article 17 de la loi Sapin II

- › Code de conduite
- › Dispositif d'alerte interne
- › Cartographie des risques de corruption
- › Due diligences
- › Contrôles comptables
- › Formation des personnels
- › Régime disciplinaire
- › Dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Activité : Détecter les situations à risque

Quiz : Autoévaluation finale

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Outils pédagogiques

- › Apports théoriques en salle et échanges d'expériences.
- › Mises en situation et exercices
- › Évaluation des acquis.

- › Bilan satisfaction.

- › Formateur expérimenté.

Matériels

- › Ordinateur portable.
- › Vidéoprojecteur, paperboard ou tableau blanc.